

Quelques règles pratiques pour réussir son compost.

➤ Réaliser le compostage le plus près possible de la maison afin d'y accéder aisément, de préférence dans un **endroit semi-ombragé et à l'abri du vent**.

➤ Le composteur doit être posé sur une **surface plane**, sur un sol de préférence **retourné ou sarclé** pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes

① **Mélanger**

- ✓ Alternier les couches de **matières vertes et de matières sèches**,
- ✓ Hacher et broyer les déchets volumineux.

② **Aérer**

Le compostage est une décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol, il repose sur un principe de fermentation. Durant celle-ci, la température au cœur du tas peut atteindre 60° C. Si l'air ne circule pas, les micro-organismes ne peuvent survivre.

- ✓ Vous devez brasser les déchets tous les 15 jours environ pour faciliter l'aération et éviter le pourrissement. Le brassage permet aussi d'obtenir un compost de meilleure qualité.

③ **Humidifier ou assécher**

- ✓ Trop d'humidité freine la fermentation et dégage des odeurs,
- ✓ Pas assez d'humidité, les micro-organismes meurent et la décomposition s'arrête.

**Si vous avez respecté ces quelques règles
et bien sélectionné vos déchets,
votre compost sera à maturité entre 6 et 12 mois.**